

# Le sommet de Bratislava et les défis géopolitiques de l'Europe

Jean-Sylvestre Mongrenier

**Moins de trois mois après le référendum britannique sur l'Union européenne, les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept se retrouvent à Bratislava, le 16 septembre, afin de contenir l'onde de choc du *Brexit* et de préparer l'avenir de l'Europe. La vision du monde doit être claire et articulée, avec des objectifs bien circonscrits. Bref, il faut ouvrir un horizon, fixer un cap à l'Europe et agir en conséquence. Sans patriotisme de civilisation et transcendance des particularités, il n'y aura pas de *commonwill* européen.**

*« Tous les peuples chrétiens ont droit à l'Europe, de même qu'Israël est la patrie de tous les juifs du monde. L'Europe est la patrie de tous les Européens. C'est la civilisation chrétienne qui les réunit. Mais aussi le fait que notre continent soit celui de la Culture, celui de l'Esprit ».*

Otto de Habsbourg-Lorraine

Moins de trois mois après le référendum britannique sur l'Union européenne, les chefs d'État et de gouvernement des Vingt-Sept se retrouvent à Bratislava, le 16 septembre 2016, afin de contenir l'onde de choc du « *Brexit* » et de préparer l'avenir du continent européen. Le sommet se tiendra dans un contexte éminemment incertain, voire de confusion générale. En effet, le « *leave* » britannique demeure en partie théorique, l'article 50 du traité de l'Union européenne n'a pas encore été invoqué et la tautologie martelée par un chef de gouvernement fort embarrassé (« *Brexit means Brexit* ») ne constitue pas une politique.

Quant aux homologues continentaux de Theresa May, ils sont le plus souvent affaiblis par la situation générale de l'Europe et le calendrier électoral.

Plus largement, il est à craindre que la convergence de différentes lignes dramaturgiques au sein de l'Europe et dans son environnement proche ne déclenche ce que la littérature anglo-américaine nomme un « *Perfect Storm* ». Face à cette montée des périls, il importe que les dirigeants des États européens ne cherchent pas seulement à limiter les effets des forces de dislocation, moins encore à mettre peurs et ressentiments au service de leur agenda politique personnel. La vision du monde doit être claire et articulée, et les objectifs bien circonscrits, à la mesure d'une véritable action politique. Bref, il convient d'ouvrir un horizon, de fixer un cap à l'Europe et d'agir en conséquence.

# 1

**L'Europe n'est pas un objet institutionnel, un sujet de dissertation ou le prétexte à un discours de désolation. Elle constitue une unité de civilisation qui a donné forme à notre monde**

Il serait erroné de penser que l'avenir de l'Union européenne relève d'une approche exclusivement diplomatique (un simple compromis entre chefs d'État et de gouvernement) ou technico-fonctionnelle (l'administration des choses plutôt que le gouvernement des hommes). Dans le « monde de la vie », on défend ce avec quoi l'on fait corps et un ensemble politique ne saurait exister sans un principe transcendant qui le structure et le fonde comme un tout. En l'occurrence, l'Europe n'est pas uniquement une portion de terres émergées, partie autrefois à la conquête du globe, ou un vague consortium d'États, mais une figure spirituelle fondée sur le triple héritage d'Athènes, de Rome et de Jérusalem. Jusqu'à un passé récent, elle assumait la « *fonction archontique de l'humanité entière* », selon la célèbre formule d'Edmund Husserl.

Le patriotisme de civilisation, appelé à rassembler les nations européennes et occidentales, renvoie à cette vocation tutélaire et universelle. Sans prise de conscience des racines longues-vivantes de l'Europe et transcendance des particularités, aucun *Commonwill* ne sera envisageable et l'actuel *Commonwealth* paneuropéen finira par se déliter. Cette prise de conscience métapolitique conditionne tout programme de réforme de l'Union européenne et de ses États membres.

## 2

**Trois mois après le référendum, le *Brexit* demeure en partie théorique et n'a pas produit tous ses effets. Au-delà des indicateurs économiques et des perspectives en la matière, l'unité et la stabilité de l'Europe constituent les enjeux essentiels de la période qui s'ouvre**

L'Europe est de longue date le lieu d'un affrontement entre le principe fédératif, ou principe d'association, et des forces de dissociation qui ont progressivement gagné en puissance. Amplifiées par le *Brexit*, ces forces jouent sur différents ordres de grandeur et sévissent à l'intérieur même de certains États. Assurément, le retour au premier plan du nationalisme, dans une Europe somnambule, annonce des temps sombres. Temporairement unie contre « Bruxelles », capitale de l'Union européenne et ville-symbole de l'esprit de coopération entre les gouvernements nationaux, l'« internationale des nationalistes » constitue un leurre, et le slogan de « l'Europe des nations » vise à justifier la liquidation du système de coopération géopolitique multiétatique. Très rapidement, le « chacun pour soi », présenté comme le *summum* de la morale politique, ouvrirait la voie au darwinisme géopolitique. Une fois encore, l'Europe se déchirerait en alliances et contre-alliances rivales, pour le plus grand bénéfice de ses ennemis et adversaires, sur ses confins eurasiatiques, en Orient et dans le Grand Sud afro-méditerranéen. *A contrario*, si l'on veut éviter le retour de la guerre, le niveau des enjeux de sécurité et la proximité du désastre exigent une coopération étroite, notamment dans le domaine de la défense et de la sécurité.

## 3

**La montée de l'isolationnisme américain et un possible repli des États-Unis, ainsi que la remise en cause des alliances, auraient de graves conséquences sur la sécurité de l'Europe**

Si l'isolationnisme est un courant d'opinion présent de longue date dans l'histoire des États-Unis, il importe d'en comprendre le contenu et les limites. Lorsque George Washington, dans son « discours d'adieu » au Congrès (17 septembre 1796), recommande aux États-Unis de rejeter toute « *alliance empêtrante* », ce choix correspond à la conjoncture géopolitique et au refus d'être satellisé par la France ou le Royaume-Uni. En aucun cas, cela ne signifie un isolement international et, dans les décennies qui suivent, la diplomatie américaine s'est révélée très active, jusqu'à se hisser au premier rang mondial. Il reste que les États-Unis sont historiquement hostiles aux alliances permanentes, et la mise en place de l'OTAN (traité de l'Atlantique Nord, 4 avril 1949), correspondait d'abord à une demande de l'Europe de l'Ouest, placée sous la menace massive et immédiate de l'URSS. Il n'y a

guère de doute sur le fait que le vieil isolationnisme, tel qu'il semble réactivé par la candidature de Donald Trump à la présidence, se révélerait impraticable, mais la mise en œuvre d'une politique unilatérale à courte vue aurait de graves conséquences pour l'Europe, le monde et les États-Unis eux-mêmes. La disparition du « stabilisateur hégémonique » à l'intérieur de l'OTAN remettrait en cause la défense de l'Europe et ce nouvel état de fait pourrait renforcer le « chacun pour soi ».

## 4

### **Conformément à la loi des actions concordantes, l'ébranlement de l'unité européenne et de la solidarité transatlantique se produit alors que risques et menaces montent aux frontières de l'Europe, voire à l'intérieur même de ses territoires**

Trop souvent, le discours en faveur de l'Europe a été réduit à un éloge de la « paix par le commerce », plus encore après la Guerre froide, et il a présenté l'unité des peuples et nations du continent comme un dépassement historique des logiques d'hostilité et de puissance. Envers et contre l'anthropologie, l'observation du monde et l'expérience des siècles, ce type de discours a péché en niant l'essence du politique (l'hostilité et les rapports de force entre les unités historiques, la nécessaire discrimination entre l'ami et l'ennemi, l'inévitable usage de la puissance, y compris la violence armée).

Présentement, l'Europe est menacée sur ses frontières orientales par le projet politique de la Russie, la volonté des dirigeants russes de reconstituer une sorte d'« URSS *new-look* » et de remettre en cause les frontières reconnues sur le plan international (rattachement de la Crimée et « guerre hybride » au Donbass). Au Moyen-Orient, le théâtre syro-irakien est le centre d'un vaste conflit qui superpose plusieurs guerres, à différentes échelles, avec des belligérants de tous types et aux motivations diverses, ce qui rend encore plus fragiles les efforts diplomatiques (voir la trêve américano-russe, entrée en vigueur le 12 septembre 2016). Au rebours de la thèse selon laquelle le chaos pourrait être borné, les métastases de cette guerre s'étendent jusqu'en Europe où l'« État islamique » conduit ou inspire des actes terroristes. Le retour de la guerre dans des sociétés vouées à l'hédonisme de masse, ébranle des opinions publiques tentées par le repli et le « chacun pour soi ».

## 5

**Plus que toute autre partie du monde, l'Europe est plongée dans un grand « interrègne ». Sans « carte du monde » et sans boussole, privée d'horizon, elle est sous la menace d'un « *Perfect storm* »**

La littérature anglo-américaine, géopolitique ou autre, nomme « *Perfect Storm* » la conjonction de différentes séries causales et d'événements à l'origine d'une situation particulièrement dramatique. La situation interne de plusieurs pays européens, la crise globale à laquelle l'Europe est confrontée (faible croissance, immigration incontrôlée, terrorisme, vacillement des institutions), la conjoncture américaine et ses répercussions possibles sur les alliances, les menaces aux frontières et leurs diverses traductions sur le continent européen, tout cela suffirait à accroître la probabilité d'une « tempête parfaite ». De surcroît, il importe de prendre en compte les immenses déséquilibres démographiques entre l'Europe et l'Afrique et les pressions migratoires induites, les graves problèmes écologiques causés par la technique livrée à elle-même, l'accroissement des populations et les modes de vie auxquels les nouveaux venus veulent accéder. Tout cela se produit sur fond de « stagnation séculaire », c'est-à-dire un ralentissement de longue durée de la croissance économique qui rendrait plus difficile encore cette transition vers l'inconnu (la question est débattue). Les nostalgiques des « sociétés closes » veulent voir dans cette convergence de lignes dramaturgiques l'opportunité d'une rupture avec la globalisation. En fait de « démondialisation », il est à craindre que la mondialisation marchande tant vilipendée ne laisse place à une mondialisation guerrière, à l'instar de ce qui est advenu au siècle précédent (l'« âge des extrêmes »)

## 6

**L'une des priorités de l'UE consiste à désamorcer tout conflit contre-productif avec le Royaume-Uni et à négocier un « partenariat continental » qui organise de manière solide et durable les relations entre le continent et l'archipel britannique, tant sur le plan politique et sécuritaire qu'économique et commercial**

Il serait contre-productif de vouloir en finir au plus vite avec les Britanniques, afin de les sanctionner, tout en prétendant dissuader un éventuel candidat au départ (1). Il importe de trouver un nouvel arrangement global entre le Royaume-Uni et ses alliés et partenaires, tout en préservant les relations politiques et militaires sur le plan bilatéral (voir l'alliance

---

(1) L'article 50 du traité de l'Union européenne ne peut être activé qu'à l'initiative du pays membre voulant sortir de l'Union européenne, non pas de Bruxelles. Alors seulement les négociations pourront commencer et porteront d'abord sur le retrait, puis sur l'instauration de nouvelles relations. Theresa May a reporté le déclenchement de cet article à la fin de l'année 2016, plus probablement en 2017.

franco-britannique) et dans le cadre de l'OTAN : le Royaume-Uni peut bien quitter l'Union européenne, il n'en reste pas moins un pays clé de la Communauté euro-atlantique. Au-delà des aspects techniques de la négociation, l'enjeu réside dans l'ouverture d'un nouvel horizon géopolitique : une participation du Royaume-Uni à l'Espace économique européen (EEE) à l'instar de la Norvège ? Un statut d'État associé, similaire à celui de la Turquie ? Un simple accord de libre-échange ? Deux questions majeures se posent : où et comment coordonner la politique étrangère britannique et les politiques étrangères des États membres de l'Union européenne ? Sur tous ces points, il paraît essentiel de ne pas insulter l'avenir : le Royaume-Uni restera un allié et un partenaire de premier plan. De surcroît, un partenariat géopolitique de ce type pourrait être un modèle d'agencement des relations avec des États n'ayant pas la possibilité pratique, à court terme du moins, d'entrer dans l'UE (Ukraine), ou dont la candidature est devenue problématique (Turquie).

## 7

### **L'avenir de l'UE ne repose pas sur un « noyau dur » qui correspondrait aux six fondateurs, mais sur la reconstitution d'un axe franco-allemand, dans le cadre d'une Europe qui combinerait plusieurs niveaux d'intégration**

L'idée d'un retour à l'Europe des Six repose sur l'hypothèse selon laquelle les blocages de l'Union européenne s'expliqueraient par la mauvaise volonté britannique ; hypothèse infirmée par les faits. Par exemple, Londres n'est pas responsable du mauvais fonctionnement de l'Eurozone ou des insuffisances de l'espace Schengen. Quant à l'Europe des Six, reportons-nous simplement à son histoire ou rappelons les résultats des référendums français et néerlandais organisés en 2005. Bref, les Six ne sont pas une locomotive et les désaccords sont nombreux. L'important est que Paris et Berlin s'entendent afin de consolider l'Eurozone, en mettant à profit l'actuel répit, et de lancer en commun des initiatives destinées à entraîner d'autres États. L'idée n'est pas de s'engager dans un nouveau projet constructiviste et artificiel, une sorte d'« éléphant blanc » institutionnel qui flatte l'orgueil des dirigeants, mais se révèle impraticable. Autrement dit, il n'est pas question de bâtir un « super-État » européen à quelques-uns, quitte à rejeter les autres dans une dangereuse zone grise, les incitant ainsi à quitter le navire. En nombre réduit, les objectifs poursuivis correspondront à des « biens communs », susceptibles de rassembler la plus grande partie des États membres. A l'évidence, ces « biens communs » sont en rapport avec les enjeux de sécurité, tant sur le plan intérieur qu'extérieur (voir **Point 8**). Les coopérations renforcées entre les États les plus allants, avec la France et l'Allemagne comme forces motrices, doivent reposer sur le volontariat. Dans le cas où certains États resteraient à l'écart, il conviendra de veiller à préserver les positions et les intérêts de ces derniers, dans le cadre d'une Europe à géométrie variable, reposant sur plusieurs niveaux d'intégration.

## 8

### **Parce que l'aggravation de la conjoncture géopolitique et la levée de vents mauvais renforcent le besoin de protection des populations européennes, les enjeux de sécurité doivent être plus largement pris en charge dans un cadre européen**

Le slogan de « l'Europe qui protège » ne doit pas être détourné au profit du protectionnisme économique ou laisser penser qu'il s'agirait de bâtir une forme d'État-providence européen qui permettrait de prolonger les poisons et délices du social fiscalisme et nous épargnerait les réformes structurelles aujourd'hui nécessaires. Le sommet de Bratislava doit porter sur la sécurité intérieure et extérieure de l'Union européenne, c'est-à-dire la lutte contre le terrorisme et, face aux flux migratoires, le contrôle des frontières. De fait, l'« Europe du renseignement » est embryonnaire. S'engager immédiatement dans un projet d'Agence européenne du renseignement serait prématuré et contre-productif : la coopération entre les services les plus efficaces repose sur la confiance. La priorité doit donc consister à améliorer les cadres existants et à former un premier cercle d'États volontaires, afin de progresser dans le partage de l'information et la mutualisation du renseignement. Dans l'immédiat, on attend une mise en œuvre rapide du PNR européen (*Passenger Name Record*), le fichier des passagers aériens qui permettrait la collecte et la transmission des données personnelles sur les passagers dans l'espace de l'Union européenne. Sur le plan des frontières, l'agence Frontex, dotée de moyens accrus, et la mise en place d'un corps de garde-frontières européens pourront agir comme forces de subsidiarité et prêter main-forte aux États membres de l'espace Schengen, directement confrontés aux flux migratoires. Ce dispositif devra s'accompagner d'une plus grande convergence dans le domaine des politiques migratoires de chaque pays.

## 9

### **La défense des frontières et la sécurité de l'Europe continentale ne doivent pas occulter les enjeux au-delà des « anciens parapets » et sur l'Océan mondial, ce qui appelle l'attention sur l'importance du partenariat stratégique franco-britannique et du renforcement des capacités d'action au plan extérieur**

Assurément, il importe que les États européens apportent une contribution accrue à la défense de l'Europe. Bien que l'Union européenne n'ait pas de compétence en matière de défense *stricto sensu* – la fonction relève des États et de l'OTAN –, la « Politique de sécurité et de défense commune » (PSDC), mise en œuvre avec difficulté, mais constante depuis 1999, ouvre des possibilités. Là encore, il ne s'agit pas d'ouvrir dans la précipitation un nouveau front politico-institutionnel, avec le projet improbable d'une « armée



européenne », le tout reposant sur un schéma volontariste et artificiel. En revanche, le veto britannique levé en raison de la défection de Londres, la constitution d'un « état-major stratégique opérationnel européen », sis à Bruxelles, irait dans le sens d'une Europe plus volontaire sur le plan politico-militaire. Une structure de ce type viendrait s'ajouter aux états-majors stratégiques opérationnels des nations-cadres, reconnues comme telles au sein des instances euro-atlantiques (Union européenne et OTAN), et confèrerait à l'Union européenne davantage de rapidité et de réactivité dans la gestion de crise et la conduite d'opérations d'une certaine envergure. Dans le cas où l'engagement des États-Unis en Europe s'affaiblirait, cette chaîne de commandement pourrait monter en puissance et se révélerait être une « duplication utile » (2). Un tel projet doit être porté par une initiative franco-allemande et ouvert aux États voulant apportant des moyens et des capacités, dans le cadre d'une « coopération structurée permanente » (prévue par le traité de Lisbonne). Cela dit, le défi essentiel repose sur l'accroissement des budgets militaires européens, le financement de nouveaux équipements et la mobilisation de capacités militaires de pointe : nous jaugerons les intentions à l'aune des moyens. Enfin, le « Brexit » ne doit pas conduire à remettre en cause l'étroit partenariat politico-militaire entre Paris et Londres, notamment sur le plan naval, essentiel pour intervenir dans le voisinage de l'Europe comme dans le vaste monde. Il revient à la France de renforcer ses capacités navales et de construire un second porte-avions afin que l'Europe, Royaume-Uni inclus, compte en permanence un groupe aéronaval à la mer. Une Europe « provincialisée », se détournant de l'Océan mondial, serait infidèle à elle-même et mettrait en péril ses intérêts stratégiques.

10

**En lieu et place de rêveries sur le retour au « concert des nations » ou sur les vertus supposées de la « multipolarité », les États les plus volontaires partageront une vision haute des destinées de l'Europe, appelée à prendre sa part du « fardeau » dans la défense de l'Occident et d'une civilisation à vocation universelle**

D'aucuns s'interrogeront sur le bien-fondé d'un tel effort et d'une ambition de puissance. A l'inverse, pourquoi ne pas s'abandonner à la « tentation de Venise » ? L'esthétisme et l'alanguissement plutôt que la volonté de puissance ? La seule considération des faits aux frontières orientales et méridionales de l'Europe nous rappelle qu'un ensemble humain, à la différence d'un individu, ne peut se soustraire à ce que Julien Freund nomme l'« essence du politique » (voir **Point 4**) ; bon gré, mal gré, nous sommes « embarqués » dans le cours

---

(2) Lorsque l'Union européenne a lancé ce que l'on a rapidement appelé l'« Europe de la défense », à la suite des accords franco-britanniques de Saint-Malo (4 décembre 1998), les États-Unis insistaient sur le fait que cette structure politico-militaire européenne doublerait celle de l'OTAN, sans valeur ajoutée propre, et constituerait donc une « duplication inutile ».



de l'Histoire. Si l'on met ces faits en perspective, la philosophie de l'Histoire apporte ses réponses. En l'occurrence, il nous faut relire le grand historien Arnold Toynbee. Une fois passée la période d'expansion d'une civilisation, explique-t-il, la violente réaction des périphéries et l'affirmation de puissances hostiles requièrent le passage à une forme de structure impériale. L'enjeu n'est plus tant l'exportation de ses formes de civilisation que la conservation de l'Être. Dans la présente situation, la défense de l'Occident ne peut plus être assurée par les seuls États-Unis d'Amérique, simultanément engagés en Europe, dans le Grand Moyen-Orient et en Asie-Pacifique. Dès lors, l'Europe doit assumer des responsabilités nouvelles, être plus forte et présente dans son environnement géopolitique, faire face aux menaces et prendre sa part du fardeau. Pour cela, nul besoin de penser et concevoir une fédération tirée au cordeau. Une Europe à géométrie variable, recentrée sur ses « fondamentaux », dispose des ressources suffisantes pour relever les défis extérieurs. L'essentiel ne se joue pas au niveau des grandeurs matérielles ou de l'architecture institutionnelle: il s'agit d'être conscient de ce qui fonde l'Europe et sa vocation universelle. Sans patriotisme de civilisation et transcendance des particularités, répétons-le, il n'y aura pas de « *commonwill* » européen.

**Mots clés** | Europe - Union européenne - Brexit - Géopolitique - Sécurité - Défense  
Partenariat stratégique - Coopération - États-Unis - OTAN - Russie - État islamique  
Immigration - Mondialisation

**Jean-Sylvestre Mongrenier** est chercheur associé à l'Institut Thomas More. Titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique, il est docteur en géopolitique, professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ». Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote* et intervient dans de nombreux médias.

**Paris**

20, rue Laffitte – F-75 009 Paris  
+33 (0)1 49 49 03 30

**Bruxelles**

Rue de La Fauvette, 92, B-1180 Bruxelles  
+32 (0)2 374 23 13

[www.institut-thomas-more.org](http://www.institut-thomas-more.org)  
[info@institut-thomas-more.org](mailto:info@institut-thomas-more.org)

Ce document est la propriété de l'Institut Thomas More asbl. Les propos et opinions exprimés dans ce document n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Sa reproduction, partielle ou totale, est autorisée à deux conditions: obtenir l'accord formel de l'Institut Thomas More asbl, et faire apparaître lisiblement sa provenance.

© Institut Thomas More asbl, septembre 2016